

11^{ème} Congrès AEI [3-5 juin 2019]

Appel à communications dans le track n°8 – Entrepreneuriat Culturel

Adresse d'envoi de la proposition : aei2019-entrepreneuriat-culturel@umontpellier.fr

Titre du track :

Entrepreneuriat culturel et créatif : réalités et enjeux

Responsable(s) :

Sandrine EMIN (Université d'Angers, GRANEM) – sandrine.emin@univ-angers.fr

Nathalie SCHIEB-BIENFAIT (Université de Nantes, LEMNA) – nathalie.schieb-bienfait@univ-nantes.fr

Présentation

Les contributions pourront répondre aux axes problématiques identifiés ci-dessous, sans exclusive.

▪ **Caractérisation de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur culturel et créatif**

Les contributions visant à une meilleure identification et caractérisation de l'entrepreneur culturel et créatif sur des fondements théoriques ou ancrées dans les pratiques sont attendues. Elles pourront notamment répondre aux questions suivantes : Quels sont les contours de l'entrepreneuriat culturel et créatif ? Quelles en sont les formes et les modalités concrètes ? Quels sont ses rapports à l'entrepreneuriat social, à l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire ?

La problématique relative aux relations entre identités artistiques et entrepreneuriales est aussi à investiguer, notamment autour des questions suivantes : quelles peuvent être les motivations et les tensions qui traversent l'« artiste-entreprise » qui doit gérer la mise en synergie des deux dynamiques, artistiques et économiques, de production de ses œuvres (Grefe, 2012) ? Quelles sont les nouvelles figures de l'artiste entrepreneur ou de l'entrepreneur culturel ? Quels éclairages apportent le fait de voir l'artiste comme un « entrepreneur » ou au contraire l'entrepreneur comme un artiste ?

▪ **Dynamiques entrepreneuriales / processus entrepreneuriaux dans les univers culturel et créatif**

Les contributions relatives à la compréhension des processus d'émergence dans les univers culturel et créatif sont attendues. Quels sont les modes spécifiques des artistes et travailleurs créatifs pour identifier, explorer et exploiter des opportunités ? Quelles sont les particularités des processus d'émergence, bricolage, effectuation dans les activités culturelles et créatives ? Entre émergence spontanée et démarche structurée, quels sont les processus entrepreneuriaux individuels et collectifs observables dans les différents univers culturel et créatif ?

Les contributions relatives à l'étude des spécificités des pratiques des entrepreneurs culturels et créatifs selon les contextes d'activité sont attendues. L'étude des dynamiques collectives associant des acteurs pluriels constitue également un terrain intéressant à investiguer. Quels sont les acteurs parties prenantes des dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives (rôle des pouvoirs publics, des collectifs, des intermédiaires, des structures d'accompagnement à la création...) ? Enfin, les contributions relatives aux espaces physiques sont aussi attendues : quels sont les rôles des espaces physiques dans ces dynamiques ? Observe-t-on de nouvelles dynamiques avec le développement de tiers lieux, d'espaces de co-working voire de structures d'accompagnement dédié à l'entrepreneuriat culturel et créatif ? En quoi ces espaces favorisent-ils de dynamiques nouvelles d'innovation, des processus de fertilisation croisée avec les secteurs traditionnels et sur quoi reposent-ils ?

▪ Pratiques et dispositifs de gestion en entrepreneuriat culturel et créatif

Nous attendons des contributions relatives aux usages des outils et dispositifs de gestion, entre conformité et innovation, en entrepreneuriat culturel et créatif. Pourront être questionnés les modes de financement du démarrage et du développement de l'entrepreneuriat artistique et culturel (crowdfunding, mécénat...), les modèles économiques dans le secteur culturel (liens entre projet artistique et activités génératrices de revenus, diversité des modèles selon les filières...), les pratiques sur le plan juridique (place du statut associatif, modalités du travail au projet...). Ou encore l'influence de la formation et de l'accompagnement sur l'entrepreneuriat culturel et créatif (qualités et aptitudes nécessaires pour créer et soutenir des projets créatifs, renforcement des compétences et développement des capacités entrepreneuriales des artistes et travailleurs créatifs), etc.

BORIN E. (dir.), (2018), *Entrepreneurship in Culture and Creative Industries*, Springer International Publishing

DE HEUSCH S., DUJHARDIN A., RAJABALY H. (2011), « L'artiste entrepreneur ? Un travailleur au projet », *IN L'ARTISTE UN ENTREPRENEUR- COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DU Bureau d'étude SmartBe (coord.)* (2011), Les Impressions nouvelles.

CHAPAIN C., EMIN S., SCHIEB-BIENFAIT N. (dir.) (2018), Dossier spécial « Entrepreneuriat culturel et créatif : réalités et enjeux », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.17, n°1.

HAUSMANN A., HEINZE A. (2016), "Entrepreneurship in the cultural and creative industries : insights from an emergent field", *A journal of Entrepreneurship in the Arts*, vol.5 :2, p. 7-22.

HENRY C., De BRUYN A. (2011) *Entrepreneurship and creative economy. Process, practice and policy*. Cheltenham: Edward Elgar.

KONRAD E. D. (dir.), (2018), Dossier special « Cultural Entrepreneurship and the arts Management, *International Journal of Arts Management*, vol.20, n°2.

NAUDIN A., (2018), *Cultural Entrepreneurship, the Cultural Worker's Experience of Entrepreneurship*, edition Routledge Studies in Entrepreneurship.

SWEDBERG R., (2006), "The cultural entrepreneur and the creative industries: beginning in Vienna", *Journal of cultural economy*, 30, p. 243-261

Instructions aux auteurs

Types de soumissions acceptées :

- papiers courts (3 000 mots max., sous-rubriques imposées : Introduction/Objectifs (500 mots max.) ; Revue de littérature (500 mots max.) ; Approche/méthodologie (500 mots max.) ; Résultats (500 mots max.) ; Discussion (500 mots max.) ; Implications et limites (500 mots max.) ; références bibliographiques.

Les papiers doivent être originaux (non publiés, non en processus d'évaluation dans une revue ou un colloque). Un contrôle anti-plagiat des papiers sera effectué.

Les papiers doivent respecter les consignes de présentation suivantes :

- En Microsoft Word format A4;
- Interligne 1,5 incluant les notes bibliographiques (en interligne simple) ;
- Police : Times New Roman, corps 12 points ;
- Titres et sous-titres en caractères gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ;
- Numérotation des pages au centre et en bas de page ;
- Marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm ;
- Références bibliographiques rappelées en fin de document ;
- Noms des auteurs référencés dans le corps du texte entre parenthèses et suivis de l'année d'édition. Les articles non conformes à ces exigences de mise en page seront renvoyés à leurs auteurs.

Calendrier

Adresse d'envoi de la proposition : aei2019-entrepreneuriat-culturel@umontpellier.fr

10/01/2019 : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots)

15/03/2019 : notification aux auteurs

15/04/2019 : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive

Dates du congrès : 3-5 juin 2019